

Département du Loiret – Arrondissement d’Orléans – Canton de Sully sur Loire
COMMUNE DE GERMIGNY DES PRES
Compte rendu de la séance du conseil municipal du 16 janvier 2019

Fiche de présence :

Nom prénom	Présent	Nom prénom	Présent	Nom prénom	Présent
BERTHON Patrick	X	GUYONNET Jean Pierre	AE	THION Denis	X
BOULLIER Jean Pierre	X	HEMELSDAEL Philippe	X	THULLIER Philippe	X
CHEVALLIER Philippe	AE	MAGNIN Chrystèle	X	VOISE Yannick	X
DUBUC Gérard	X	PERONNET Mireille	X		
GESSAT Gilbert	AE	SCHEEPERS Annick	AE		

Secrétaires de séance : Denis Thion, Patrick BERTHON

ORDRE DU JOUR

1. Désignation de 2 secrétaires de séance :
2. Validation compte-rendu du Conseil Municipal du 16 novembre 2018
3. Réunions extérieures
 - Communauté de Communes Val de Sully
 - i. Conseil communautaire du 3 décembre
 - Attribution de fonds de concours aux communes membres. Sur l’année 2018, 37 dossiers (contre 34 en 2017) pour un montant total de 1 270 272 € (contre 1 374 733€ en 2017). Germigny: 2 dossiers pour 13 308 €
 - Engagement de l’OPAH (Opération Programmée Amélioration de l’Habitat) sur 3 ans avec 2 axes.
 - Mise en place du télétravail à titre expérimental d’un an à partir du 1^{er} janvier 2019 pour les employés communautaires sauf pour les services de police et école de musique.
 - Nom pour le centre d’interprétation de St Benoit : le Belvédère. Ouverture prévue fin 2019.
 - Marque « Sologne » : L’action consiste à développer un plan marketing autour de la destination « Sologne » pour contribuer au développement du tourisme.
 - Subventions aux associations : 75 000 € pour le comice agricole 2019
 - Création CISPD (Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance).
 - Création de comités de pilotage : Dans le cadre de la compétence Action sociale, un projet de « Maison pour Tous » ou centre à vocation sociale, est à l’étude pour un projet d’ouverture fin 2019.
 - ii. Conseil communautaire du 8 janvier
 - Attribution marché de travaux relatifs à la construction du multi-accueil à Ouzouer/Loire. Montant total HT base + option = 1 573 420,88€
 - Acquisition d’un terrain à Sully sur Loire pour la construction d’une nouvelle déchetterie en remplacement de l’ancienne qui n’est plus aux normes.
 - iii. Gestion de la Relation Citoyen : réunion de lancement du projet le 9 janvier avec 2 interlocuteurs (Docapost et Lacaleo). Concrètement, un lien serait inséré sur notre site internet et permettrait aux usagers de contacter la mairie, accéder aux CERFA et sites officiels administratifs.
 - Syndicat des eaux : Monsieur Thion nous fait part des informations de la réunion du 5 décembre dernier :

- Tarifs 2019 : pour l'eau potable prix unitaire à 0,68 €/m³ et l'abonnement à 52 €, pour l'assainissement prix unitaire de l'eau traitée à 1,16 €/m³ et reconduction du tarif 2017 et 2018 pour l'abonnement à 70 €
 - Pour les abonnés ayant opté pour le prélèvement mensuel, il interviendra tous les 10 du mois sauf pour janvier à partir du 15.
 - Télégestion centralisée des postes de relevage : le montant total est de 42 160 € HT, reste à la charge du SEA 16 864 € (soit 25 296 € de subventions : 16 864 € pour l'Agence de l'eau et 8 432 pour la DETR)
 - Demande de subvention pour étude patrimoniale du réseau AEP : Le montant de l'étude est de 44200 € HT, subventionné à 80% par l'Agence de l'eau soit 35360 €.
 - Fuites répétées sur la conduite entre les communes de St Martin et Germigny : le conseil décide de lancer le projet de son remplacement début 2019, une demande de subvention pour la DETR est prévue à la prochaine réunion (23 janvier 2019).
 - Transfert de compétence eau & assainissement vers la Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2020. Décision pour reporter au 1^{er} janvier 2026. Délibération 2019-01
- Syndicat Scolaire (SIRIS): réunion du 12 décembre
 - Projet classe de découverte 2019 : décision pour octroyer une enveloppe globale de 3600 €, soit 150 € par enfant
 - Renégociation des contrats assurance et photocopieurs qui permet de réduire les couts.
 - Mise en place d'un nouveau mode de passation de commandes de fournitures scolaires pour les enseignants à partir du 1^{er} janvier ce qui permettrait de réduire le nombre de factures et le temps passé par l'agent en charge de la comptabilité. Madame Peronnet est favorable pour tester ce nouveau dispositif mais elle pense qu'il est difficilement gérable pour les enseignants.
 - Intervenant musical : une nouvelle demande vers la CCVdS a été faite pour bénéficier à St Martin d'un intervenant à partir de septembre 2019.
 - Pétition des parents d'élèves mécontents de divers éléments: le budget classe de découverte, le budget pharmacie, l'ouverture d'un centre de loisirs pour la gestion du mercredi. Madame Mireille Peronnet informe qu'un centre de loisirs existe à St Benoit avec liste d'attente pour les extérieurs. Monsieur Voise indique que les parents ne parlent pas du projet informatique. Madame Peronnet souligne qu'il y a un manque d'information pour les divers projets ou budgets (piscine, informatique).
 - SMBB: Monsieur Boullier informe que la réunion prévue en janvier est reportée en mars prochain.
 - SICTOM : Madame Peronnet explique que la réunion du 5 décembre (présence de l'ADUS) a été reportée au 19 décembre. Le bureau a voté les tarifs 2019 dans le souci d'une homogénéité. Deux nouvelles déchèteries (Quiers/Bezonde et Vienne en Val) ont vu le jour en 2018 sur le territoire. Le tri en porte à porte sera mis en place courant 2019 pour les usagers à Châteauneuf (prix 24 €/an pour collecte bi mensuelle). Monsieur le Maire propose de faire une étude comme celle menée par la commune de Châteauneuf pour la mise en place du tri sélectif en porte à porte. Les dépôts sauvages restent encore des gros problèmes de gestion, de coûts autant pour le Sictom que pour les collectivités.
 - PETR : Monsieur Dubuc a assisté à la réunion du 13 décembre dernier et évoque les financements alloués par le programme leader, les divers projets d'équipements de loisirs et sportifs pour certaines communes. Pour Germigny, la proposition de PLU a été présentée et adoptée.
 - Commissions :
 - i. Travaux (réunion du 14 décembre 2018):
 - Les projets à venir ont été listés: les aménagements de sécurité (Tranches 2 et 3), la rénovation de l'éclairage public, l'entretien de la voirie et des fossés. Des devis sont en attente pour chiffrer ces futures opérations.

- Aménagement du parking à l'entrée du Grand Clair route de Châteauneuf. Monsieur Berthon explique que le projet prévoit 7 places en épi matérialisées par des rondins de bois et 3 ou 4 places non matérialisées en plus, une bande engazonnée sur l'autre face et une remise en état du chemin piétonnier du Grand Clair avec une pente unique pour un meilleur entretien (devis d'un montant de 28 262,40 € HT). Délibération pour demande de subvention auprès de l'Etat et de la CCVdS. Délibération 2019-02
- FIPDR: Dans le cadre de la sécurisation des établissements scolaires, Monsieur le Maire propose la mise en place de 6 alarmes muette écoles et un visiophone portail. Devis de 4 787,15 € HT.

4. Projets en cours:

- Aménagements de sécurité: les reprises sur la voirie (route de Châteauneuf et de St Martin) seront réalisées au printemps. Une réunion le 16 janvier a eu lieu pour envisager la continuité des travaux d'aménagement de sécurité au carrefour de la rue du Moulin et de l'ilot central dans le centre bourg. Après discussion, un revêtement différencié (coloris et structure) et des effets paysagers sur les bas côtés sont évoqués pour marquer l'entrée d'agglomération et inciter les usagers à ralentir. Le carrefour de la rue du moulin sera restructuré avec déplacement de la croix. Le montant du projet sera chiffré prochainement pour envoyer les demandes de subvention.
- Internet HD radio : les travaux de terrassement ont débuté et vont se poursuivre. Les coûts pour l'abonné sont les suivants: frais d'installation 150 € pris en charge par l'Etat via le département, frais d'accès au service 59 €, l'abonnement 27,90 € à charge de l'abonné. Monsieur le Maire propose que la commune prenne en charge jusqu' à la fin de l'année, l'accès au service pour inciter les usagers à souscrire à l'offre proposé. Délibération 2019-03
- Logement communal: certains travaux restent à faire notamment la peinture de la cage d'escalier, quelques reprises de peinture en haut. Devis de l'entreprise Sailleau pour 3030,90€ HT. Fourniture et pose d'une plaque induction par Les Germignons pour 387,65€ HT Délibération 2019-04
- Vidéo-protection : tous les équipements sont installés et en service. Les personnes habilitées à s'en servir, seront formées courant janvier dans chaque commune. La réception des travaux est prévue les 23 et 30 janvier
- Signalisation locale: les panneaux seront installés après le retour des déclarations de travaux.

5. PLU :

- Un dossier pour solliciter le commissaire enquêteur a été transmis au tribunal. L'Enquête publique est envisagée au mois de mars.

6. Divers :

- Délibération relative à l'enquête publique pour l'épandage des effluents d'élevage par la société Biogaz sur plusieurs communes, dont Germigny (parcelles entre rue du moulin et la Bonnée, entre la Grapinière et la Prieurée et avant le pont Roland). Délibération 2019-05
Monsieur Berthon explique que l'enquête concerne un plan d'épandage de 477 ha sur 8 communes avec apport de digestat liquide ou solide. Sur la commune de Germigny, l'épandage envisagé est solide et concerne essentiellement des prairies. La diffusion ne peut se faire qu'à certaines périodes de l'année et ne devrait pas apporter de nuisance olfactive. Monsieur Y Voise est contre.
- Fouilles oratoire : Monsieur le Maire a contacté les services de La Poste et Madame Laurence Cavier pour partager le presbytère pendant 3 semaines au mois de juillet avec les bénévoles des fouilles dans les jardins de l'oratoire.
- Messieurs JP Boullier et P.Hemelsdael ont effectué un tour de la commune en informant les usagers de l'entretien de leurs haies, arbres...qui pourraient éventuellement gêner la visibilité des riverains.

- Application « panneau pocket ». Monsieur le Maire propose un abonnement de 130 €/an, sans engagement pour la municipalité. L'idée est très simple: mettre des informations des panneaux d'affichage, du site internet ou des alertes directement dans la poche de chaque habitant en téléchargeant l'application gratuite sur un mobile. Une grande majorité des élus semblent sceptiques quant à la fréquentation et l'utilisation de cette application. Le conseil décide de faire un essai pour un an.
- Service bibliothèques de la CCVdS : mise en place d'un bibliobus qui ferait halte à Germigny à partir du 2ème semestre (date exacte et lieu à déterminer), dans un 1^{er} temps pour les enfants puis quelques mois après pour tous publics. Demande d'installer une boîte à livres sur la commune : pourquoi ne pas utiliser la tour pour faire une maxi-boîte à livres ? Monsieur Dubuc propose la boîte à livres sous le préau. Le conseil approuve l'idée de son installation dans la salle de la Tour.
- Entretien du cimetière: Le conseil décide de prendre une entreprise pour l'entretien annuel du cimetière. L'entreprise ADS a été retenue. Délibération 2019-06
- Rencontre avec Madame Ménard de chez Orange. Le réseau pour la téléphonie fixe reste en l'état et rien n'est envisagé pour la téléphonie mobile.
- Le grand débat : Monsieur le maire précise qu'il n'y a aucune obligation pour le faire. Il propose l'ouverture un samedi matin de la mairie pour en débattre. Monsieur Dubuc propose de mettre à disposition un cahier où les usagers pourraient émettre leurs doléances et leurs propositions. Le conseil décide de suivre l'idée de Monsieur Dubuc.
- Madame Peronnet avise l'assemblée que la communauté de communes pourrait envisager de prendre en charge l'entretien de l'itinéraire du GR3 sur la commune.
- Commission Jeunesse: Madame Peronnet annonce que tout fonctionne bien et que 110 enfants sont inscrits le mercredi.
- Réunion Loiret Nature Environnement: Madame Peronnet informe que l'association lance un diagnostic implantation climat 2030 et une réflexion sur de la gestion de l'eau. Elle propose aux communes un plan d'action. Le conseil décide d'attendre d'avoir un peu plus d'informations avant de s'engager plus avant.
- CCAS: Madame Magnin précise que les colis pour les anciens sont distribués et qu'en règle générale, les personnes sont satisfaites.

Séance levée à 20 h 54